Ouvrages parus

POURQUOI ENSEIGNER L'HISTOIRE ?

Revue du CIEP n° 69, septembre 2015, 78 pages.



Si la problématique s'avère étonnante en France, tant cet enseignement de l'histoire nous apparaît nécessaire et « naturel », force est de constater que modalités d'enseignement dans leurs contenus, programmes, méthodes, enracinements épistémologiques et idéologiques, varient selon les États. La revue de Sèvres, à travers dix études de cas (Afrique du Sud, Allemagne, Canada, Colombie, France, Italie, Japon, Maroc, Russie, Vietnam), étudie les objectifs poursuivis par les institutions évaluant les méthodes appliquées, sélectionnant des faits et des personnages. Des constats inattendus émergent, mais partout, cet enseignement soulève des questions urgentes assez similaires, en particulier celles des rapports à la mémoire et au récit national ou communautaire. On découvre également, dans tous ces pays, une opposition claire entre deux méthodes d'enseignement : l'une, plus traditionnelle, qui tend à privilégier le discours national, et l'autre qui vise à mettre en évidence l'approche critique. Ces deux méthodes sont utilisées partout mais avec des hésitations, voire des remords dans certains pays.
C'est peut-être la définition même de l'histoire qui est en jeu : qui détient les clés de son écriture ? Les porteurs de mémoire ? Les politiques ? Pourquoi le niveau supranational n'apparaît-il que rarement dans les articles ? Comment s'explique le désintérêt des élèves et des étudiants pour cet enseignement, que relèvent les auteurs ?

LE CONTRAT, MODE D'EMPLOI
60 QUESTIONS POUR ABORDER SEREINEMENT UNE RELATION CONTRACTUELLE

Gereso, Coll. les guides pratiques, Yann Mottura, octobre 2015, 174 pages.



Acheter une maison, recourir aux services d'un entrepreneur ou louer un appartement pour les vacances… des opérations souvent effectuées sans l'aide d'un professionnel du droit. Pourtant, quelques petits conseils pourraient parfois éviter de grands désagréments ! Aussi, de nombreuses difficultés rencontrées par les personnes qui se retrouvent devant les tribunaux auraient pu être évitées si elles avaient eu l'occasion de comprendre le sens et la portée de leur engagement. Si ce guide pratique ne peut se substituer aux conseils avisés d'un avocat ou d'un notaire, il donne les clés pour déchiffrer des termes juridiques qui nous dépassent, mais aussi développer notre aptitude à avoir le bon réflexe au bon moment. Construit sous forme de questions-réponses, cet ouvrage, simple et accessible à tous les non-juristes, permet de comprendre les implications de nos engagements pour aborder plus sereinement les différentes étapes d'une relation contractuelle.

Marianne VIEL
Permanente
marianne.viel@snpden.net

Nos peines

Nous avons appris, avec peine, le décès de :

Pierre CHASTAING, principal honoraire du collège les Aiguerelles, MONTPELLIER

Robert CLABECQ, principal honoraire des collège et lycée de CHALLANS (académie de Nantes)

Bernard GUÉRIN, principal honoraire du collège Henri Wallon, MARTIGUES (académie d'Aix-Marseille)

Raymond LAFUENTE, principal honoraire du collège Raoul Dufy, NICE

Pierre LAVALLÉE, proviseur honoraire du lycée Fontaine, DIJON

Guy LORIC, proviseur adjoint honoraire du lycée Fresnel, PARIS

Nous nous associons au deuil des familles.